

### Description

Luminaire encastré rond, orientable, à technologie LED. L'avant est doté d'un verre transparent.

### Matériaux

- Collerette en aluminium recouverte d'un revêtement en poudre blanc mat ou gris singe à fine texture résistant aux rayures.
- Dissipateur thermique en aluminium.
- Réflecteurs en aluminium brillant.
- Lames ressort en acier inoxydable.
- Verre de sécurité.

### Caractéristiques techniques

- Dimensions : 72 mm (ø) x 47 mm (H)
- Réflecteurs : faisceau étroit (15°), faisceau moyen (25°), faisceau large (40°)
- LED COB haute puissance
- Température de couleur : 2700 K, 3000 K ou 4000 K (3500 K disponibles sur demande)
- IRC 90+
- 3 SDCM
- Flux lumineux : 813 lm (pour 3000 K moyen)
- Efficacité lumineuse : 85 %
- Consommation électrique : 9,2 W par LED
- UGR 22
- Commandé par drivers de LED électroniques : sélection à partir de la matrice de driver
- Garantie : 5 ans pour LED, 2 ans pour driver
- Connexion : 220-230 V, 50-60 Hz (avec driver)
- Classe 1 (avec driver), classe 3 (sans driver)
- Usage intérieur

### Installation

- Montage encastré dans le plafond ou le mur. Dimensions d'encastrement : ø 65 mm, H 60 mm. Fixation au moyen de lames ressort. Le luminaire ne doit pas être isolé.
- Connexion électrique : connexion au driver de LED au moyen de 4 agrafes à ressort (comprises dans le produit).

### Accessoires

- Aucun

### Normes et directives :

- 2006/95/CE - Directive Basse Tension
- 2004/108/CE - Directive CEM
- 2011/65/UE - Directive RoHS
- 2009/125/CE - Directive Éco-conception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE - Directive Éco-conception
- 1194/2012/UE - Règlement Éco-conception
- EN 60598-1:2008 +A11:2009 - Luminaires. Prescriptions générales et essais
- EN 62471:2008 - Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 - Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 - Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 +A1:2007 +A2:2009 - Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 +A1,A2:2009 - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné <= 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 - Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 - Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses

